



Le Bulletin

INFOS COTE D'OR

✉ : cgt.021@dgfip.finances.gouv.fr
site Internet : www.tresor.cgt.fr/21

Octobre 2010

Numéro 126

Dans ce numéro

- 1 Visites de Postes et Services .
- 2 Vos représentants CGT.
- 3 Visites (suite).
- 4 Bulletin d'adhésion.

Visites de Trésoreries

GEVREY :

La situation est difficile par manque d'effectifs. Un emploi a été supprimé sur le communal, nécessitant l'équipe de renfort 6 mois de l'année. (cette situation ne sera pas tenable très longtemps...).

En matière d'impôt, si le service d'appel a été bénéfique sur les questions pointues pendant la campagne, la politique n'est pas définie sur les délais. Il existe un double langage entre services fiscaux et comptables : avec ou sans majoration, accords de délais sur les rôles supplémentaires, en n'omettant pas le rôle du conciliateur fiscal qui peut contredire la décision du trésorier.

Les objectifs démesurés sur les délais sont contradictoires et impossibles à atteindre. « Hélios » est un casse-tête permanent, par sa complexité et son fonctionnement, il engendre des pertes de temps.

Les fournitures de bureau « bas de gamme » augmentent les pannes d'imprimantes.

Les locaux sont neufs et fonctionnels, mais il manque un coin d'accueil plus confidentiel, surtout pour les contribuables qui viennent demander des délais, ou des réclamations.

Le manque d'effectif, les changements incessants, accentuent la pression sur les agents, notamment les plus fragilisés.

NUITS-st-GEORGES:

Les locaux sont très vétustes, en attendant le déménagement courant octobre, que chacun espère très organisé pour éviter des pertes de temps.

Ce poste est également en manque d'effectifs (- 2) et nécessite l'équipe de renfort. Sur « Hélios », les agents ont des difficultés à assurer le courant, il leur est donc très dur d'approfondir sur les ajustements, les poursuites, les comptes de gestion, par manque évident de temps.

Pour la campagne d'impôt, autant d'affluence que les années passées, le service d'appel a été aussi bénéfique, mais les dossiers spécifiques ont été renvoyés vers Beaune.

Dans les nouveaux locaux, pas de cuisine prévue, elle sera commune aux autres services du bâtiment qui abritera également.... Le local d'archives sera apparemment très réduit. Les problèmes liés au manque d'effectif sont quotidiens mais...les agents de ce poste, malgré les conditions de travail déplorables qui ont été les leurs jusqu'ici, font le maximum pour assurer les tâches courantes.

(suite au verso)

CONTACTS

Vos élus CGT en CAP :

Agents de recouvrement (AR-ARP2-ARPI) : GONTHIER Patrice (T. CHU), BAILLY Catherine (TG-Pensions), BOUCHON Marlène (TG Pensions), SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve).

Contrôleurs : MONIN Pierre-Yves (TG-DI), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), KASPRZYK Philippe (TG Pensions), BERNIER Jacques (T. Dijon Banlieue), BREGAND Jacqueline (T. Vitteaux).

Inspecteurs : GUYENNOT Pascal (TG-DI) et ROUF Catherine (TG-Compta).

Filière Fiscale Cadres C : DIAFERIA Marie-France et CORDIER Pascale. *Cadres B :* CORNU Marc et TRIBUT Agnès.

Vos représentants CGT en CTPL :

BAILLY Catherine (TG-Pensions), BOURDIN Arnaud (TG-DI), CLERE Jean-Claude (TG DI), GONTHIER Patrice (T.CHU), BERREUR Florence (CDI-Dijon Nord), CORDIER Pascale (CDI-Dijon Sud), RICHARD Valérie (CDI-Dijon Nord), DOYONNARD Sylvie (EDR).

Vos représentants CGT au Comité Hygiène et Sécurité (CHS-DI) : BOURDIN Arnaud (TG-DI 03-80-28-29-67), DOYONNARD Sylvie (EDR) et RICHARD Valérie.

Vos représentants CGT au Comité Action Sociale et Sanitaire (CDAS) : SEIGNEZ Sylvaine (T. Chenôve 03-80-54-07-20) et PETEY Marie-Claude (TG Dépôts 03-80-59-27-18).

NOLAY:

La campagne d'impôt crée une grosse affluence au guichet (332 contribuables) pour des renseignements divers. Les agents ont la sensation d'assurer de plus en plus une fonction sociale, évidemment non comptabilisée dans les stats . Le poste est ouvert au public le jeudi jusqu'à 18h.

Dans le domaine communal, Hélios fonctionne malgré ses défauts et avec 30% de titres en plus, 40% de mandats en plus pour la communauté d'agglomération Beaune/Chagny **sans effectif supplémentaire** (alors que le transfert de cette collectivité a conduit à la suppression de 3 emplois sur Beaune et Chagny)

Cette surcharge n'est pas considérée par notre direction locale. **Les postes ruraux vivent les mêmes préoccupations , manque d'effectifs, changements sans réelles lisibilités, et le sentiment de ne plus pouvoir assurer un service public de qualité, sans réel soutien.**

Il faut justifier les objectifs, remplir des cases pour les statistiques, en plus de la surcharge de travail quotidien.

Les revendications ne sont pas entendues , elles ne sont plus écoutées au niveau de notre direction locale, qui se contente d'interpréter les statistiques.

Ne m'appellez plus DI ou CSI, appelez-moi ESI...

Enfin ! Après moult reports, le Groupe de Travail Informatique s'est tenu à Paris, sous la présidence de Philippe Rambal, chef de la filière support de la DGFIP. Et le moins que l'on puisse dire est que celui-ci était attendu avec impatience par l'ensemble des agents travaillant dans le secteur informatique ! En effet, ce n'est rien moins que l'avenir de toutes les structures informatiques déconcentrées qui étaient à l'ordre du jour. Et donc notre direction a tranché... en choisissant la création des « **DISI** » (pour **DI**rections des **S**ervices **I**nformatiques), structures interrégionales (au nombre de 9 : Strasbourg, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Bordeaux, Nantes, Lille, Versailles, Noisiel) regroupant plusieurs DI et CSI, qui eux deviendront des « **ESI** » (pour **E**tablishements des **S**ervices **I**nformatiques), le tout à compter de la fin 2011... gros changements en perspective pour tous les informaticiens de la DGFIP !

Pour rappel, les CSI (Centres de Services Informatiques) de l'ex-DGI sont des établissements autonomes (sous formes de Services à Compétence Nationale), qui gèrent en leur sein l'ensemble du « dialogue social » (CAP, CTP mais aussi CHS Spéciaux). Les DIT (Départements Informatiques du Trésor) sont quant à eux des services des Trésoreries Générales du département dans lesquelles ils sont installés – et dépendent donc des instances paritaires de celles-ci. Dans le cadre de la création des DISI, l'ensemble du dialogue social se tiendra au sein de celle-ci – les établissements n'ayant quant à eux que des « Comités d'Établissement » à se mettre sous la dent... **Qui a dit « dialogue de proximité » ?** La CGT a donc clairement réaffirmé lors de ce groupe de travail son opposition à la création de ces DISI, et sa volonté que chaque structure locale garde ses prérogatives actuelles y compris en terme de dialogue social .

Ce groupe de travail a par ailleurs abordé un autre sujet brûlant : **l'assistance**. En effet, le projet déposé par la direction consistait en une spécialisation de celle-ci, entre réseau et serveur, assistance applicative (avec mise en place de « Plateaux Unique Virtuels ») et assistance « micro » - cette dernière devant être détachée de la sphère informatique et rattachée aux DDFIP/DRFiP (comme c'est actuellement le cas dans l'ex-DGI avec les CMI). Suite à la mobilisation des agents de l'assistance, et notamment des SAU, relayée par une majorité d'Organisation Syndicale (dont la CGT bien sûr), la direction a accepté de revoir sa copie pour septembre, **d'envisager le rattachement de toute la sphère de l'assistance auprès de la structure informatique la plus proche, et de requalifier l'ensemble des emplois concernés comme étant des emplois informatiques, occupés par des agents qualifiés** – chose que la CGT revendique depuis longtemps. Elle s'est par ailleurs engagée à mettre en place un plan de qualification pour l'ensemble des agents en place qui ne bénéficieraient pas encore d'une qualification informatique, tout en promettant que personne ne « serait mis dehors ». Elle a enfin accepté l'idée que ces pôles d'assistance soient à l'image des actuels SAU, composés d'agents qui peuvent à la fois faire de l'assistance applicative et de l'assistance micro. **Une victoire pour les agents, qui montre à quel point il est nécessaire de lutter ensemble pour aboutir à la satisfaction de nos revendications !**

Cependant beaucoup de questions sont sans réponse :

- Quelles missions seront assurées dans les DISI ?
- Quelle réorganisation interne dans ces structures ?

Il semble bien que comme pour les autres restructurations, la Direction souhaite mettre à place, dans un premier temps, ces nouvelles structures puis s'occupera, dans une deuxième étape, de les « alléger ». Désormais on connaît la musique ! **La CGT continuera à agir pour le maintien et le renforcement d'une informatique gérée et maîtrisée par les informaticiens de la DGFIP.**

BULLETTIN D'ADHESION

(à retourner à l'un des représentants CGT de Côte d'Or)

NOM et PRENOM :

AFFECTATION :

GRADE : **ECHELON :**